

SYNDICAT DE CHASSE
Lot 202 (Burden)

Erpeldange-sur-Sûre, le 28.05.2026

AVIS AU PUBLIC

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que le **compte** du Syndicat de chasse, lot 202 (Burden) pour l'exercice 2025/2026 ainsi que le **rôle** pour l'exercice 2026/2027 sont publiés conformément à la loi du 25.05.2011 à partir du 03.06. au 17.06.2026.

* * * * *

SYNDICAT DE CHASSE
Lot 203 (Erpeldange/Leezefeld)

Erpeldange-sur-Sûre, le 28.05.2026

AVIS AU PUBLIC

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que le **compte** du Syndicat de chasse, lot 203 (Erpeldange/Leezefeld) pour l'exercice 2025/2026 ainsi que le **rôle** pour l'exercice 2026/2027 sont publiés conformément à la loi du 25.05.2011 à partir du 03.06. au 17.06.2026.

* * * * *

Les comptes et rôles respectifs peuvent être consultés sur rdv auprès du secrétaire-trésorier. Les propriétaires de fonds chassables, qui n'ont pas touché d'indemnités pour les exercices 24/25 et 25/26 dans les lots de chasse en question, sont priés de communiquer un compte bancaire à créditer au secrétaire-trésorier, soit de se rendre sur myguichet.lu-chasse et de compléter leurs données personnelles.

Toute réclamation éventuelle sera prise en considération pour cet exercice.

Jean-Paul Schmit, secrétaire-trésorier
50, Porte des Ardennes
L-9145 Erpeldange-sur-Sûre
Tél. : 691 390907